Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-243500741-20251219-D_2025_141-DE

N° 2025-141 **19/12/2025**

DÉCISION PRISE en APPLICATION de l'ARTICLE L 5211-10 du CODE GÉNÉRAL des COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Service : Direction Économie – Emploi-Formation-Insertion
Objet : Sollicitation financement FSE+ 2026 pour les chantiers d'insertion de REDON Agglomération

Le Président de REDON Agglomération,

Depuis le 1er-janv.-2014, REDON Agglomération porte la gestion directe de 2 chantiers d'insertion, NATURE ET PATRIMOINE et DÉCORATION SUR FAÏENCE. Ces 2 outils ont pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables.

Pour l'année 2026, le Fonds Social Européen (FSE) peut soutenir ce dispositif à hauteur de 45% des dépenses d'accompagnement socioprofessionnel et d'encadrement.

VU les articles L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, portant la possibilité de déléguer certaines attributions au Président ;

VU la délibération n°2020_77 du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil Communautaire au Président ;

CONSIDÉRANT la gestion directe depuis le 1er-janv.-2014 des 2 chantiers d'insertion NATURE ET PATRIMOINE et DÉCORATION SUR FAÏENCE, situés respectivement sur les communes de Saint-Jacut-les-Pins (56) et Saint-Jean-la-Poterie (56) ;

CONSIDÉRANT les actions d'encadrement et d'accompagnement initiées et prévues sur les 2 chantiers d'insertion en 2026 ;

CONSIDÉRANT l'Appel à projet FSE+ piloté par le département du Morbihan qui permet le financement de l'encadrement et de l'accompagnement social et professionnel des chantiers d'insertion ;

CONSIDÉRANT le plan de financement 2026 ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-243500741-20251219-D_2025_141-DE

	Dépenses		Recettes
Encadrement	139 600 €	CD56 (30%)	50 880 €
Dépenses indirectes (15%)	20 940 €	FSE+ (45%)	**88 308 €**
Accompagnement socioprofessionnel	30 000 €	DDETS 56 (10.60 ETP)	13 100 €
Soutien psychologique individuel et collectif	5 700 €	Auto-financement	43 952 €
	196 240 €		**196 240 €**

PAR CES MOTIFS
DÉCIDE

- **de solliciter le FSE+ porté par le département du Morbihan pour le financement de l'accompagnement socioprofessionnel et de l'encadrement des chantiers de REDON Agglomération pour l'année 2026,**
- **de signer tout document afférent à cette décision.**

Christophe BIDAUD
le 19/12/2025 15:24:59 +01:00

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général
Christophe BIDAUD

REDON Agglomération Bretagne Sud
3 Charles Sillard
35 605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34